

Déclarations de Macron sur le projet de retraites à points : de l'enfumage pour rendre cette réforme présentable

27 août 2019



La mise en place d'un système de retraite à points, inéquitable,

injuste, inégalitaire et compliqué est un énorme scandale. L'apparent recul de Macron qui propose de remettre en place une durée de cotisation à la place d'un âge d'équilibre de 64 ans ne doit tromper personne.

En effet, la régression sociale globale apparaît clairement en comparant concrètement les situations de deux personnes ayant travaillé et cotisé pendant 42 ans : un ouvrier qui a galéré au début, enchaîné les petits boulots à partir de 20 ans (et ce serait encore pire pour une ouvrière !), et un cadre qui a travaillé à la sortie de ses études à 24 ans.

Actuellement, le système en annuités leur attribue 75 % de leur salaire pris en compte, avec un départ de l'ouvrier à 62 ans et du cadre à 66 ans.

Avec le système à points, l'ouvrier sera pénalisé à plusieurs niveaux :

Toute sa carrière sera prise en compte, y compris les mauvaises années, et non plus les 25 meilleures années.

Dans les simulations actuelles du rapport Delevoye, le point de l'ouvrier partant à 62 ans vaudra 0,495 €, celui du cadre partant à 66 ans sera à 0,605 € soit 22 % de plus en raison des décotes prévues ! Mais à vrai dire, personne ne saura la valeur exacte de son point avant son départ à la retraite. On ne sait pas combien on touchera à notre retraite en réalité, contrairement au système actuel.

Bien que partant plus tôt en retraite avec une plus faible pension, l'ouvrier touchera sa retraite pendant 2,5 ans de moins, car il vit 6,5 ans de moins qu'un cadre !

Monsieur Macron fait de l'enfumage en remettant en place une durée de cotisation (et laquelle ?) à la place d'un âge d'équilibre de 64 ans. Mais plusieurs catégories de personnes seraient de toutes manières perdantes, notamment les femmes, les précaires... De ces déclarations il faut surtout retenir que si le rapport de force s'enclenche, il pourrait aussi vraiment reculer en abandonnant les points sur toute la carrière pour réduire les inégalités et éliminer les mauvaises années.

Pour Solidaires, c'est à une remise à plat les systèmes actuels et à leur amélioration qu'il faut procéder. Solidaires revendique la justice sociale, la solidarité intergénérationnelle, l'égalité hommes-femmes.

Portons la contestation au plus haut pour :

- Réduire les inégalités en revenant aux 10 meilleures années au lieu de 25, et même moins pour les personnes, notamment les femmes, qui n'ont pas de carrières complètes.
- Diminuer la durée de cotisation pour se rapprocher des durées actuelles constatées : 32 années cotisées et 37 années validées.
- Prendre en compte les pénibilités par des départs anticipés.
- Un départ au maximum à 60 ans, voire moins en prenant en compte les acquis professionnels et les pénibilités.
- Un taux de remplacement (pension par rapport au salaire pris en compte) à 75% pour le taux plein, et une retraite au moins égale au SMIC.

Ces revendications réalistes et justes dépendent d'un sujet que Macron ne veut pas voir aborder : celui d'une nouvelle répartition des richesses rendant le financement de la protection sociale possible, sans faire payer l'ensemble de la population à la place des multinationales et des actionnaires !

DÉCLARATIONS DE MACRON SUR
LE PROJET DE **RETRAITES À POINTS** :

DE L'ENFUMAGE

POUR RENDRE CETTE RÉFORME PRÉSENTABLE

La mise en place d'un système de retraite à points, inéquitable, injuste, inégalitaire et compliqué est un énorme scandale. L'apparent recul de Macron qui propose de remettre en place une durée de cotisation à la place d'un âge d'équilibre de 64 ans ne doit tromper personne.

En effet, la régression sociale globale apparaît clairement en comparant concrètement les situations de deux personnes ayant travaillé et cotisé pendant 42 ans : un ouvrier qui a galéré au début, enchaîné les petits boulots à partir de 20 ans (et ce serait encore pire pour une ouvrière!), et un cadre qui a travaillé à la sortie de ses études à 24 ans.

Actuellement, le système en annuités leur attribue 75 % de leur salaire pris en compte, avec un départ de l'ouvrier à 62 ans et du cadre à 66 ans.

Avec le système à points, l'ouvrier sera pénalisé à plusieurs niveaux :

Toute sa carrière sera prise en compte, y compris les mauvaises années, et non plus les 25 meilleures années.

Dans les simulations actuelles du rapport Delevoeye, le point de l'ouvrier partant à 62 ans vaudra 0,495 €, celui du cadre partant à 66 ans sera à 0,605 € soit 22 % de plus en raison des décotes prévues ! Mais à vrai dire, personne ne saura la valeur exacte de son point avant son départ à la retraite. On ne sait pas combien on touchera à notre retraite en réalité, contrairement au système actuel.

Bien que partant plus tôt en retraite avec une plus faible pension, l'ouvrier touchera sa retraite pendant 2,5 ans de moins, car il vit 6,5 ans de moins qu'un cadre !

Monsieur Macron fait de l'enfumage en remettant en place une durée de cotisation (et laquelle?) à la place d'un âge d'équilibre de 64 ans. Mais plusieurs catégories de personnes seraient de toutes manières perdantes, notamment les femmes, les précaires... De ces déclarations il faut surtout retenir que si le rapport de force s'enclenche, il pourrait aussi vraiment reculer en abandonnant les points sur toute la carrière pour réduire les inégalités et éliminer les mauvaises années.

Pour Solidaires, c'est à une remise à plat les systèmes actuels et à leur amélioration qu'il faut procéder. Solidaires revendique la justice sociale, la solidarité intergénérationnelle, l'égalité hommes-femmes.

Portons la contestation au plus haut pour :

- Réduire les inégalités en revenant aux 10 meilleures années au lieu de 25, et même moins pour les personnes, notamment les femmes, qui n'ont pas de carrières complètes.
- Diminuer la durée de cotisation pour se rapprocher des durées actuelles constatées : 32 années cotisées et 37 années validées.
- Prendre en compte les pénibilités par des départs anticipés.
- Un départ au maximum à 60 ans, voire moins en prenant en compte les acquis professionnels et les pénibilités.
- Un taux de remplacement (pension par rapport au salaire pris en compte) à 75% pour le taux plein, et une retraite au moins égale au SMIC.

Ces revendications réalistes et justes dépendent d'un sujet que Macron ne veut pas voir aborder : celui d'une nouvelle répartition des richesses rendant le financement de la protection sociale possible, sans faire payer l'ensemble de la population à la place des multinationales et des actionnaires !

31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris 01 58 39 30 20

www.solidaires.org

contact@solidaires.org

facebook [@USolidaires](https://www.facebook.com/USolidaires)

instagram [union_solidaires](https://www.instagram.com/union_solidaires)

twitter [@UnionSolidaires](https://twitter.com/UnionSolidaires)

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Declarations-de-Macron-sur-le-projet-de-retraites-a-points-de-l-enfumage-pour>